

Bureau du 26 février 2007

Décision n° B-2007-5018

commune (s) : Meyzieu

objet : **Rue Jean Jaurès - Construction d'un collecteur d'assainissement eaux usées de diamètre 500 mm - Autorisation de signer le marché**

service : Direction générale - Direction de l'eau

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 15 février 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Par décision n° B-2006-4562 en date du 4 septembre 2006, le Bureau a autorisé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics, pour l'attribution des travaux de construction d'un collecteur d'eau usées de diamètre 500 mm rue Jean Jaurès à Meyzieu.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, le 8 février 2007, a classé les offres et a choisi celle du groupement d'entreprises Stracchi-Guillet Clavel pour un montant de 769 703,50 € HT, soit 920 565,39 € TTC.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président pour signer le marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le président à signer le marché de construction d'un collecteur d'eau usées de diamètre 500 mm rue Jean Jaurès à Meyzieu et tous les actes contractuels y afférents avec le groupement d'entreprises Stracchi-Guillet Clavel pour un montant de 769 703,50 € HT, soit 920 565,39 € TTC.

2° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme n° 0561 - restructuration réseaux ZI Meyzieu individualisée par la délibération n° 2003-1484 en date du 20 octobre 2003 à hauteur de 4 490 000 € HT.

3° - Les montants à payer en 2007 seront prélevés sur les crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - budget annexe de l'assainissement pour un montant de 769 703,50 € HT - compte 231 510 - fonction 2 222.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,